

Déclaration SNEP-FSU 91 - AG UNSS de rentrée le 08 septembre 2021

Tout d'abord, le SNEP-FSU vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée même si nous savons qu'elle nous réserve parfois de nombreuses surprises et cette année tout particulièrement !

Une rapide **présentation** est nécessaire notamment pour les nouveaux collègues à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre département ainsi qu'à Mme Etay nommée au poste de directrice adjointe départementale.

Les représentants du SNEP-FSU 91 sont aux nombres de 4, Bastien, Axel, Corinne et Marjorie. Comme tous les ans, c'est au titre de co-administrateur de l'UNSS que nous intervenons lors de cette réunion de rentrée. N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous rencontrez des difficultés au sein de votre profession, nous ferons notre possible pour vous aider.

Nous sommes tous réunis aujourd'hui autour du sport scolaire. Ce sport scolaire « un droit pour toutes et pour tous » est une préoccupation constante pour le SNEP-FSU. Il n'y a pas une instance de l'Education nationale, pas une rencontre avec l'Inspection EPS, pas une réunion avec les collectivités territoriales et les élus, où le sport scolaire ne soit évoqué et défendu par le SNEP-FSU.

L'année 2020-2021 a été une année quasiment blanche concernant les rencontres inter-établissements, compétitions et rencontres locales arrêtées de façon hétérogène en fonction des analyses locales de la situation sanitaire mais aussi avec l'annulation des Championnats de France dès novembre 2020. Conséquence directe de cet arrêt, une baisse du nombre de licenciés de 29,4% au niveau départemental, proche de la perte nationale à hauteur de 32%.

Voici une liste de quelques difficultés rencontrées par les collègues l'an passé, parmi de nombreuses autres :

- ⇒ Une absence de cadrage national de la part de la direction nationale de l'UNSS en dehors des 3 scénari proposés, qui se sont révélés insuffisants pour permettre un début d'année serein pour les activités de l'AS. Il manquait de nombreuses précisions sur le passage d'un scénario à un autre (qui le décide, et à quel moment ?).
- ⇒ Des protocoles flous dont les interprétations sont multiples, notamment sur la question du brassage des élèves (dans les repères EPS) qui a obligé de nombreuses réorganisations à compter de novembre 2020.
- ⇒ Une interdiction des rencontres par la rectrice dès le début d'année, mal interprétée par certains chefs d'établissements qui ont même décidé de suspendre toutes les activités de leur AS.
- ⇒ En janvier, la fermeture complète des installations sportives couvertes et donc l'impossibilité de pratiquer certaines APSA.
- ⇒ Puis une réouverture nationale annoncée dans le cadre scolaire, mais certaines municipalités n'ont pas permis l'accès aux installations sportives couvertes pour l'AS alors même qu'elles étaient de nouveau ouvertes pour les cours d'EPS.

Ces mêmes problématiques risquent d'être à nouveau rencontrées cette année, puisqu'il nous semble que les préconisations données par l'éducation nationale peuvent encore être interprétées différemment. Aussi, nous pensons que la Direction Nationale se doit bien évidemment en complément des scénari proposés en août par le ministère de l'EN ainsi que les recommandations sanitaires, de produire un texte clair et précis à destination des collègues afin que l'égalité d'accès à la pratique soit respectée, en prenant compte bien évidemment les rencontres qui sont **essentiels au sport scolaire** et tant appréciées par nos jeunes essonnien(ne)s.

Pour le SNEP FSU, la pratique de l'association sportive se faisant dans le cadre de groupes constitués sur la base du volontariat, **les notions de niveaux et de non-brassage doivent disparaître. Aucune APSA ne doit être interdite**, les enseignants d'EPS étant en capacité et de manière responsable d'organiser les formes et modalités de pratiques répondant aux contraintes sanitaires.

Le sport scolaire n'est ni du périscolaire ni de l'extrascolaire, c'est bien un TEMPS SCOLAIRE.

En plus de ces revendications, le SNEP-FSU réitère à nouveau sa demande cette année afin que :

- **Tous** les enseignants d'EPS aient un forfait de **3h d'AS insécables dans leur service**.
- Mais aussi que me rectorat renvoie aux chefs d'établissement une NDS rappelant la libération du **mercredi après-midi dans tous les établissements** pour faire vivre les activités et les rencontres des AS. Donc pas de cours, pas d'option, pas de devoirs surveillés.

→ Le sport scolaire doit être varié et accessible à moindre coût pour l'ensemble des jeunes essonniens et essonniennes.

A ce propos, le SNEP-FSU est très heureux de vous annoncer qu'après de nombreuses discussions et relances concernant les forfaits AS lors de l'AG nationale de juin 2021, l'excédent budgétaire de 2020 au niveau national (soit 6,9 millions d'euros) sera reversé pour une partie en direction des AS sur les contrats licences de cette année. 5,4 millions d'euros parmi ces 6,9 millions seront donc reversés pour les AS.

Sur cette rentrée, les aides au contrat votées en juin devraient permettre aux AS de démarrer l'année sereinement avec une réduction de 66% pour toutes les AS de lycées (pas de prélèvement en décembre et ajustement en janvier) et une réduction de 34% pour toutes les AS de collèges (pas de prélèvement en décembre).

Comme quoi l'action syndicale paie !

Néanmoins, Au-delà de la crise sanitaire, la casse du service publique d'éducation se poursuit (87 000 élèves supplémentaire et **200 postes EPS** supprimés au niveau national ; au niveau départemental cela se traduit par 2 566 élèves supplémentaires et pour les accueillir; rien de mieux que la suppression de 3 postes d'enseignants d'EPS ! De nombreuses AS seront forcément impactées !

Nous vous avons distribué des enquêtes collèges ou lycées ou mis à disposition un QR code ou un lien vous permettant de les remplir. Sachez que nous nous appuyons sur ces enquêtes pour régler les différents problèmes professionnels rencontrés mais aussi pour faire un état des lieux de l'EPS et du sport scolaire dans notre département. Les résultats de ces enquêtes nous aident à appuyer nos argumentaires lorsque nous rencontrons la direction académique.

Nous organisons également au niveau académique une assemblée générale « EPS, sport scolaire et la situation sanitaire » mardi prochain 14/09 en visio de 18h à 20h, afin d'aider tous les collègues à se positionner face aux recommandations et à partager les difficultés rencontrées. Nous invitons au moins un collègue par établissement mais aussi tous les collègues le souhaitant à y participer.

Vous trouverez toutes les informations dans le dossier de rentrée très complet qui a été réalisé.

Le Snep national a également envoyé une enquête de rentrée numérique en ligne.

Merci d'avance pour votre aide et vos réponses !